

Je soussigné, Dieunor EXCELLENT,

Certifie que :

Intitulé

L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

a fait l'objet d'un affichage en Mairie de Villetaneuse du 13 septembre 2022 au 15 novembre 2022 inclus. Fait à Villetaneuse, le 24 novembre 2022,

Le Maire,

Dieunor EXCELLENT



Je soussigné, Azzedine TAÏBI,

Certifie que :

Intitulé

L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

a fait l'objet d'un affichage en Mairie de Stains du 13 septembre 2022 au 15 novembre 2022 inclus.

Fait à Stains, le 24 novembre 2022,

Le Maire,

Azzedine TAÏBI





République Française Liberté, Egalité, Fraternité

Unité Territoriale Urbanisme Réglementaire Plaine Commune – Saint-Ouen-sur-Seine Pôle Droit des Sols N/Ref: HS/CHM/YB-2022/199

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Karim BOUAMRANE, Maire de Saint-Ouen-sur-Seine, certifie que l'avis d'ouverture de l'enquête publique sur la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Plaine Commune a été affiché sur les panneaux administratifs de la Ville, au droit du Centre Administratif situé 6, place de la République, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine du lundi 12 septembre 2022 au mardi 15 novembre 2022 inclus.

Saint-Ouen-sur-Seine le, 2 9 NOV. 2022



Pour le Maire et par délégation, La Directrice Générale Adjointe,

Hélène STREIF

Mairie de Saint-Denis

Boîte postale 269

93205 Saint - Denis

TELÉPHONE

01 49 33 66 66

TÉLÉCOPIE

01 49 33 69 69

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

SITE INTERNET

www.ville-saint-denis.fr

JE SOUSSIGNE, MATHIEU HANOTIN, MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS,

CERTIFIE que l'avis d'enquête publique sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Plaine Commune a été affiché à la vue du public, à la Mairie de Saint-Denis, du 12 septembre au 15 novembre 2022 inclus.

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Denis le

Pour le Maire de Saint-Denis et par délégation,

Adrien DELACROIX

Adjoint au Maire





CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Madame Maggy RATTEZ-BASSOUM, Responsable du service Juridique et Instances de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

Certifie que le document suivant :

Avis d'enquête publique pour la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune

A été affiché au siège de l'Etablissement Public Territorial du 15 septembre 2022 au 15 novembre 2022 inclus.

Fait à Saint-Denis, 1er décembre 2022

Pour le Président et par délégation

Maggy RATTEZ-BASSOUM

Responsable du service Juridiques et

Instances





Je soussigné, Michel FOURCADE,

Certifie que :

Intitulé

L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

a fait l'objet d'un affichage en Mairie de Pierrefitte-sur-Seine du 13 septembre 2022 au 15 novembre 2022 inclus.

Fait à Pierrefitte-sur-Seine, le 24 novembre 2022,

Le Maire,

Michel FOURCADE



Je soussigné, Mohamed GNABALY

Certifie que:

Intitulée

L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°3 LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE L'EPT PLAINE COMMUNE

a fait l'objet d'un affichage à la Mairie de L'Île Saint Denis du 19 septembre 2022 au 16 novembre 2022.

Fait à L'Île Saint Denis, le 29 2022

Le Maire

Mohamed GNABAL

Pour le Maire Par délégation Le Director Gén. : 1



Je soussigné, Hervé CHEVREAU,

Certifie que :

Intitulé

L'avis d'enquête publique portant sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Plaine Commune

a fait l'objet d'un affichage en Mairie du 16 septembre au 15 novembre 2022, pendant toute la durée de l'enquête.

Fait à Epinay-sur-Seine, le 18 novembre 2022,





Le maire de la commune de la Courneuve, certifie que l'avis d'enquête publique portant sur la Modification n°3 du PLUi de l'EPT PLAINE COMMUNE du 04 octobre au 15 novembre 2022 a été affiché du 12 septembre 2022 au 16 novembre 2022.

Liberté

Fait à la Courneuve le 16 novembre 2022.

Le Maire

Gilles POUX

Égalité

Fraternité



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

<u>Objet</u> : Certificat relatif à l'avis d'ouverture de l'enquête publique pour la modification numéro 3 du PLUi.

Je soussigné Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique pour la modification numéro 3 du PLUi a été affiché au 120 bis rue Henri Barbusse, au 2 rue de la Commune de Paris et sur les panneaux municipaux à compter du 13 septembre 2022 et ce jusqu'au 15 novembre 2022 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Aubervilliers, le

0.7 FEV. 2023

Pour le Maire et par délégation,

Le Directeur Général des Services

Michel Gautron

Hôtel de Ville d'Aubervilliers 2, rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers Cedex www.aubervilliers.fr